



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

automobiles

Question au Gouvernement n° 2057

Texte de la question

VEHICULES DU FUTUR

M. le président. La parole est à M. Claude Gatignol, pour le groupe de l'UMP.

M. Claude Gatignol. Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, le Gouvernement se préoccupe, à juste titre, de toutes les mesures favorables à l'environnement, et le Parlement y est également très attentif.

Nous savons que le secteur des transports, qu'il s'agisse des véhicules légers ou des poids lourds, contribue fortement à l'émission de gaz à effet de serre, tout particulièrement le gaz carbonique, à hauteur de 35 % environ dans notre pays. Par ailleurs, ce transport est entièrement dépendant des produits pétroliers et le cours actuel du baril ne peut que nous faire réfléchir à des solutions de remplacement.

Il y a donc à la fois une question d'économies d'énergie et de carburants de substitution, mais aussi une question de santé publique et de responsabilité écologique vis-à-vis d'éventuelles variations climatiques. Dans ce domaine, l'Europe s'engage dans un programme expérimental, le programme CUTE - " transport urbain propre en Europe " - qui propose de faire rouler des autobus à hydrogène dans diverses métropoles européennes. L'objectif est d'aller vers un développement du véhicule du futur, ce véhicule de demain que nous souhaitons plus économe, plus écologique et plus sûr. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Yves Cochet. Oh ! là là !

M. Claude Gatignol. L'office parlementaire des choix scientifiques et technologiques est d'ailleurs chargé d'un rapport sur ce sujet, qui sera rendu cet été. Mais nous savons que nos constructeurs automobiles font déjà des efforts importants, en liaison avec les chercheurs de l'Institut français du pétrole, pour obtenir des moteurs plus performants, plus efficaces et moins polluants.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous éclairer sur les actions et les projets de notre pays en la matière qui pourraient bénéficier des orientations européennes ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer. Monsieur Gatignol, avec le logement, le secteur des transports est, c'est vrai, le secteur le plus contributeur de gaz à effet de serre, hélas ! Jusqu'à présent, les réponses se faisaient souvent en termes de limitation, de bridage de la demande, en quelque sorte de perte de liberté. Pour notre part, nous pensons que le développement économique et la préservation de l'environnement sont conciliables : il est possible de garder sa liberté de déplacements à condition d'être raisonnable, de savoir évoluer et d'encourager d'autres types de motorisation.

Bien sûr, les motorisations ont fait des progrès considérables depuis quelque temps. Néanmoins, ce n'est pas suffisant car le pétrole est rare, se raréfie, devient de plus en plus cher et reste évidemment producteur de gaz à effet de serre.

Il y a des réponses à court terme : le tout électrique, les moteurs hybrides, les véhicules - une grande marque française vient de sortir un tel modèle - avec arrêt du moteur lorsqu'ils n'avancent pas, le biocarburant. Tout cela est très intéressant à court terme.

Nous pensons, nous, qu'à moyen et à long termes, il faut une véritable révolution en matière de motorisation pour se passer du pétrole. À cet égard, les expérimentations dans le domaine de la motorisation à hydrogène ou de la pile à combustible, par exemple, sont de vraies solutions, à condition de passer du stade expérimental au stade de la diffusion. Savez-vous, par exemple, qu'en Californie il existe d'ores et déjà une autoroute à hydrogène ?

Oui, nous avons le devoir, au ministère des transports, non seulement de sensibiliser les usagers, mais aussi d'encourager les constructeurs, français en particulier, à être des pionniers en ce domaine en transformant, le plus vite possible, ce qui est aujourd'hui expérimental en produits de grande diffusion. En tout cas, nous nous y employons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Claude Gatignol](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2057

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 avril 2005